

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III L'Institut agricole d'Oka. — IV Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — V Questions d'éducation : La conférence impériale d'éducation.

AU PRONE

Le dimanche 8 aout

On annonce :

Le 6e anniversaire du couronnement du pape (demain) ;

La fête de saint Laurent (mardi) ;

Le jeûne (samedi) et la fête (dimanche) de l'Assomption ;

Dans le diocèse de Montréal, la 1e retraite ecclésiastique (ce soir).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 8 aout

Messe du 10e dimanche après la Pent., *semi-double* ; 2e or. des saints Cyriac et comp. martyrs ; 3e *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — I vêpres de saint Alphonse de Ligori Ev. D., *double* (du 2 fixé au 9 août) ; hymne *Iste... supremos* ; mém. du dim., des saints Cyriac et comp. martyrs et de saint Romain, martyr.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 aout

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1 ; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No 3754).

Titulaire de l'ASSOMPTION

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — L'Assomption.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Maniwaki.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Cathédrale.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Notre-Dame-de-Stanbridge.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Notre-Dame-des-Bois (Chesham).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Barry's Bay (Poland).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 17 juillet 1909



ES journaux socialistes sont toujours prêts à servir au peuple les mots de liberté. Et, grâce à ce sophisme, ils trompent les masses. Mais il suffit qu'ils soient au pouvoir pour que tout ce mirage s'évanouisse immédiatement ; et il ne reste plus que la tyrannie la plus odieuse, toujours au nom de la liberté.

— La ville de Florence, par exemple, est tombée aux mains des partis populaires, c'est-à-dire des socialistes ; et dès leur arrivée au pouvoir, les nouveaux conseillers n'ont eu qu'un seul objectif : faire par tous les moyens possibles la guerre à la religion chrétienne. Ils ont laïcisé les hôpitaux ; et comme ils ne pouvaient point cependant interdire par mesure générale l'entrée du prêtre, ils ont mis à cette entrée des formalités tellement rigoureuses et si difficiles à accomplir, que souvent, malgré leurs demandes réitérées ou celle de leur famille, les malades meurent sans sacrements. Mais c'est en fait d'instruction qu'ils se sont montrés le plus tyranniques. Il était d'usage à Florence que les écoles envoyassent à tous les pères de famille une feuille contenant ces mots : voulez-vous ou ne voulez-vous pas l'instruction religieuse ? Les socialistes ont trouvé que cette simple demande était peser sur les consciences ; et maintenant les pères de famille qui veulent pour leurs enfants l'instruction religieuse, doivent en faire la déclaration à l'hôtel-de-ville. Ils espéraient que l'ennui de cette déclaration, faite devant des bureaux qui mettent tout en œuvre pour lasser la patience du demandeur, écarterait un grand nombre de pères de famille. Mais il y a mieux, un conseiller communal, assesseur de l'Instruction publique, le professeur Ferrari, déclara que l'enseignement de la religion était délictueux (*sic*) et que si on l'obligeait à le donner, il en chargerait des maîtres libres-penseurs pour en faire en même temps la critique. Je crois qu'après ce fait on peut être édifié sur la tolérance des partis populaires en Italie.

* * *

— La mort du pape persécution chrétien tin, va s'asseoir sur l Corso est sur l'empla mée Lucine, qui ava l'habitation fut chan transporter les bêtes prise des transports C'est là qu'il mouru inscription du pape sions pourraient se bulum précédât chro Servites, chargés de un grand éclat à cet mort de ce pape, q Jésus-Christ sur Sata fouilles dans l'église n'offre plus aucun ves fermé dans une urne y repose avec d'autr autre autel très intér sont formées par des qu'on les voit sur la ce de l'empire romain. I une décoration du mo durs dont le carré est gravée sur la cornich reposent les corps du martyrs, qui étaient v *ad septem columbas in* tater que, comme la cr les marques de la puis d'escabeau à l'autel é liturgique et la réalisat *inimicos tuos scabellu* siècle. Encouragés par vont faire des fouilles fondements du *catabul*

— La mort du pape saint Marcel arrivée en 310 marque la fin de la persécution chrétienne et le triomphe de la croix qui, avec Constantin, va s'asseoir sur le trône des Césars. L'Eglise de Saint-Marcel au Corso est sur l'emplacement d'une maison de la pieuse femme nommée Lucine, qui avait donné l'hospitalité au saint pontife, et dont l'habitation fut changée en écurie. Le tyran Maxence ordonna d'y transporter les bêtes qui étaient *ad catabulum*, c'est-à-dire à l'entreprise des transports publics, et attacha le saint pape à leur service. C'est là qu'il mourut, d'après le *Liber pontificalis*, tandis qu'une inscription du pape Damase le fait mourir en exil. Les deux versions pourraient se concilier en admettant que l'épreuve du *catabulum* précédât chronologiquement celle de l'exil et de la mort. Les Servites, chargés de l'église de Saint-Marcel, ont résolu de donner un grand éclat à cette fête; elle est le XVIème centenaire de la mort de ce pape, qui a marqué le triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur Satan et ses suppôts. A cette occasion on a fait des fouilles dans l'église de Saint-Marcel, bien qu'actuellement elle n'offre plus aucun vestige antique. Le corps du pape Marcel est renfermé dans une urne de porphyre vert sombre, travail romain, et il y repose avec d'autres saints. Mais en creusant, on a trouvé un autre autel très intéressant. Les deux faces de droite et de gauche sont formées par des enseignes militaires de l'ancienne Rome, tels qu'on les voit sur la colonne Trajane. Elles symbolisent la puissance de l'empire romain. La partie antérieure, qui avait probablement une décoration du même genre, a reçu une mosaïque en marbres durs dont le carré est la clef de l'ornementation. Une inscription gravée sur la corniche inférieure de l'autel nous fait savoir que là reposent les corps du prêtre Jean, de Blastus, Diogène et Longin, martyrs, qui étaient vénérés au cimetière placé sur la via Salaria *ad septem columnas in clivum cucumeris*. Il est intéressant de constater que, comme la croix s'était implantée sur le trône des Césars, les marques de la puissance de l'ancienne Rome servaient comme d'escabeau à l'autel du Tout-Puissant. C'était bien la traduction liturgique et la réalisation du verset du Psaume 109 : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*. Cet autel est du VIIème siècle. Encouragés par cette découverte inattendue, les Servites vont faire des fouilles méthodiques dans l'espoir de retrouver les fondements du *catabulum* de saint Marcel Ier.

MAINE

Le 17 juillet 1909.

prêts à servir au
à ce sophisme, ils
ils soient au pouvoir
ment; et il ne reste
nom de la liberté.

ombée aux mains des
t dès leur arrivée au
n seul objectif : faire
ligion chrétienne. Ils
ient point cependant
re, ils ont mis à cette
difficiles à accomplir,
les ou celle de leur
ts. Mais c'est en fait
tyranniques. Il était
it à tous les pères de
vous ou ne voulez-vous
rouvé que cette simple
aintenant les pères de
uction religieuse, doi-
espéraient que l'ennui
x qui mettent tout en
r, écarterait un grand
ix, un conseiller com-
le professeur Ferrari,
tait délictueux (*sic*) et
rait des maîtres libres-
ique. Je crois qu'après
es partis populaires en

*
*
*

— On sait que les religieuses qui descendaient des anciens ordres, comme les Carmélites, les Clarisses, les Franciscaines, les Capucines, et se trouvaient en France et en Belgique, ne pouvaient plus, au moins depuis 1837, faire des vœux solennels, mais étaient contraintes d'émettre des vœux simples. Il y avait même cette particularité que ces vœux étaient soumis à l'évêque diocésain qui, selon son prudent jugement, pouvait en dispenser. Dans la dernière persécution des communautés religieuses, quelques évêques se sont servi de ce pouvoir pour délier malgré elles de leurs vœux des communautés qui désiraient y rester fidèles.

— Plusieurs de ces communautés avaient émigré à l'étranger, pays où sont encore en vigueur les vœux solennels. S'étant établies plus ou moins bien, quelques communautés demandèrent au Saint-Siège le privilège de l'ordre, c'est-à-dire d'émettre les vœux solennels. Mais les demandes furent repoussées, et avec tant d'ensemble qu'on en avait conclu que le Saint-Siège ne voulait plus accorder à des communautés de femmes la solennité des vœux avec ses conséquences canoniques parmi lesquelles est la clôture papale. Il n'en était point ainsi. Pour que ces monastères fussent aptes à recevoir cette faveur, ils devaient accomplir toutes les conditions requises par l'Eglise. Ces conditions sont l'érection canonique du monastère par autorité du Saint-Siège, l'état des lieux tel qu'on y puisse établir la clôture canonique, base de la clôture papale, une stabilité de la propriété capable de résister aux variations normales des législations, enfin des revenus en quantité suffisante pour assurer l'entretien de la communauté. Je n'indique ici que les conditions principales. Or il s'est trouvé qu'une communauté de Carmélites, d'abord dans le diocèse de Saint-Dié, puis à Digne, avait émigré à San Remo. Sa prieure, la princesse de Roumanie Mavrocordato, l'avait toujours soutenue au milieu des luttes qu'elle avait eu à subir et des persécutions auxquelles elle avait dû résister. Elle voulait achever son œuvre, maintenant qu'elle avait mis à San Remo sa communauté à l'abri des persécutions et du besoin, en faisant accorder à ses filles le privilège de la solennité des vœux. Toutes les conditions canoniques que le droit le plus scrupuleux pouvait exiger avaient été remplies ;

et le Souverain-Pontife, au commencement de la présente année, a déclaré dans une clause qu'il faut noter que la sécurité du lendemain de la communauté par l'émission des vœux cessent d'être canonique.

Cette décision por

L'



ES vacanc
sans ret
commenc

nos institutions d'
signaler d'une man
chrétiennes, des fa

C'est l'Institut A
bon nombre d'ann
complètement, grâ
vincial, des RR. PP.

J'ai moi-même,
de grand cœur à c
l'œuvre de l'instruc
bec, méritait à bon
vice-recteur, de son
faire progresser l'In

Nous n'avons qu'
dans le dernier ex
assuré. Les vastes e
gieux offrent aux
d'application et de

et le Souverain-Pontife Pie X n'a point hésité à lui accorder, au commencement de juin, la faveur si désirée. Il y a cependant une clause qu'il faut noter. Nul ne se peut promettre maintenant la sécurité du lendemain. Or il est prévu qu'en cas de cessation de la communauté par l'expulsion, la dispersion, la suppression violente, les vœux cessent *ispo facto*. La communauté pourra cependant les reprendre quand elle aura rétabli les conditions normales de la vie canonique.

Cette décision pontificale était bonne à connaître.

DON ALESSANDRO.

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



ES vacances achèvent, et les parents doivent penser sans retard à choisir la maison où leurs fils iront commencer ou poursuivre leurs études. Parmi toutes nos institutions d'enseignement, il en est une que je tiens à signaler d'une manière plus spéciale à l'attention des familles chrétiennes, des familles de cultivateurs surtout.

C'est l'Institut Agricole d'Oka, — une école qui existe depuis bon nombre d'années déjà, mais qui vient d'être réorganisée complètement, grâce au triple concours du gouvernement provincial, des RR. PP. Trappistes et de l'Université Laval.

J'ai moi-même, dans la mesure de mes moyens, contribué de grand cœur à cette amélioration. Car il me semblait que l'œuvre de l'instruction agricole dans notre province de Québec, méritait à bon droit d'être encouragée et favorisée. Le vice-recteur, de son côté, s'est employé du mieux qu'il a pu à faire progresser l'Institut.

Nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats obtenus pendant le dernier exercice scolaire. Le succès est désormais assuré. Les vastes et prospères exploitations agricoles des religieux offrent aux élèves des champs variés d'expérience, d'application et de travaux pratiques. Sous le rapport de la

production végétale, de la production animale, et de toutes les industries connexes, il n'y a peut-être rien de comparable dans la province ; il n'y a rien, dans tous les cas, de supérieur et de plus complet.

La compétence du corps professoral est également indiscutable : professeurs des cours théoriques et chefs de pratique jouissent dans le pays tout entier d'une réputation tout à fait enviable.

Les méthodes mises en opération dans les nombreuses exploitations de la ferme d'Oka, ont l'avantage exceptionnel de n'avoir exigé presque aucun apport de capital, et, par conséquent, de pouvoir s'adapter aux conditions économiques de tous ceux qui voudraient les employer dans la culture ordinaire. Et ceci est d'une importance capitale, puisqu'il est parfaitement clair que ce n'est pas le cultivateur qui doit faire vivre sa terre, mais la terre qui doit faire vivre le cultivateur.

Dans ces conditions, je n'hésite pas à recommander fortement aux parents d'envoyer leurs fils à l'Institut Agricole d'Oka. Ils prépareront ainsi à leurs enfants un avenir très avantageux, de beaucoup préférable à la vie parfois si pénible des ouvriers et des manœuvres accumulés dans les villes. Et, en même temps, ils prépareront à la nation les meilleurs artisans de sa prospérité et de son bonheur.

Tout ce que l'on demande aux élèves c'est de posséder une suffisante instruction élémentaire, de l'intelligence et un jugement solide, l'amour du travail et le ferme désir d'embrasser l'une ou l'autre des carrières diverses dont se compose la profession agricole. Les jeunes gens plus instruits, après avoir parcouru le cycle complet des études de l'Institut et obtenu les grades universitaires, pourront même prétendre aux meilleures positions dans les services administratifs.

Des bourses, dues à la générosité du ministère provincial de l'agriculture, sont attribuées aux élèves régulièrement admis

à l'Institut. Rien vers cette maison,

Je fais un appel que de toutes les moins sera envoyé de septembre. Mais passer tout le temps pour le simple diplôme. Ce n'est pas une science aussi

Toutes les institutions d'une aussi longue durée que la règle établie par la réglementation des écoles n'est toujours en place. Les institutions normales ne peuvent pas éviter les peines canoniques obtenues de leur évêque particulier.

Je recommande de discipline ecclésiastique.

Et je les prie d'instamment procurer dès cette année l'Institut Agricole d'Oka.

25 juillet 1909.

N. D. L. R. — Les lettres doivent être adressées à

à l'Institut. Rien donc n'empêche de diriger nos jeunes gens vers cette maison, pas même le prétexte du manque d'argent.

Je fais un appel pressant à tous les cultivateurs ; et j'espère que de toutes les paroisses rurales du diocèse, un élève au moins sera envoyé à Oka pour la rentrée prochaine du mois de septembre. Mais il faut que ces élèves soient décidés à y passer tout le temps d'un cours complet, c'est-à-dire deux années pour le simple diplôme, et trois années pour le grade universitaire. Ce n'est pas trop, si l'on veut vraiment posséder à fond une science aussi complexe que la science agricole.

Toutes les institutions similaires, au reste, exigent un stage d'une aussi longue durée. Et, à ce propos, il me faut déclarer ici que la règle établie par l'Eglise relativement à la fréquentation des écoles non-catholiques par des élèves catholiques est toujours en pleine vigueur, et qu'elle s'applique à toutes les institutions non-catholiques sans aucune exception. Les parents n'y peuvent envoyer leurs enfants sans encourir les peines canoniques portées par les conciles, à moins d'avoir obtenu de leur évêque une autorisation pour chaque cas particulier.

Je recommande à messieurs les curés de rappeler ce point de discipline ecclésiastique à leurs fidèles.

Et je les prie instamment d'user de toute leur influence pour procurer dès cette année un bon et prompt recrutement à notre Institut Agricole d'Oka.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

25 juillet 1909.

N. D. L. R. — Les demandes de renseignements supplémentaires doivent être adressés comme suit :

RÉVÉREND PÈRE DIRECTEUR,

Institut Agricole d'Oka,

La Trappe, P. Q.

EXTRAIT D'UN
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIÈRES

—
AOUT
—

FÊTES FIXES

1. — Anniversaire de la dédicace de l'église S. Pierre
aux Liens, à Rome (1)

Confrérie des Chaines de saint Pierre : *confession et communion ; visite et prière* dans une église dédiée à saint Pierre, ou paroissiale (1).

2. — Anniversaire de la dédicace de l'église Sainte-Marie
des Anges (Portioncule), à Assise (Italie)

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Tout fidèle chaque fois qu'il fait *visite* (1 vêpres) et *prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (2).

4. — S. Dominique, Conf. fondateur des Dominicains

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière.*

Tertiaires dominicains : 1^o *absolution générale, confession, communion et prière* ; 2^o *confession et communion ; visite et prière* dans une église de l'ordre ou de la fraternité.

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Dominicains : *confession et communion.*

(1) Comme cette fête est remise, dans le diocèse de Montréal, au 13 de ce mois, c'est à cette date qu'on y gagne l'indulgence marquée au 1^{er}. Ailleurs elle se gagne le 1^{er}.

(2) Les tertiaires seuls ont le privilège de gagner cette indulgence dans les chapelles de fraternité ; ils peuvent même la gagner dans l'église paroissiale, s'il n'y a pas de chapelle de fraternité dans le lieu.

5. — Anniversaire
des Neiges

Association du R
et prière.

7. — { S. Cajetan
S. Albert, C

Scapulaire bleu :
Tout fidèle qui
lites : *confession et*

12. — Ste Cla

Tertiaires francis
prière à l'église de l
Tout fidèle qui fa
ciscaïns : *confession*

13. — { Dans le diocès
S. Jean-Ber

Confrérie (ou Den
communion, visite (1)
Tout fidèle qui fai
de Jésuites : *confessi*

15. — ASSO

Les indulgences a
sont remises au jour
Adoration nocturn
et communion ; visite

(3) Là où il n'y a pas du scapulaire du Carme indulgence en visitant l' distante de plus d'un mi

(4) Là où il n'y a pas autres fidèles) peuvent g

(5) Cette indulgence s e diocèse de Montréal.

5. — **Anniversaire de la dédicace de l'église Notre-Dame des Neiges (Sainte-Marie-Majeure), à Rome**

Association du Rosaire vivant : *confession, communion visite et prière.*

7. — { **S. Cajetan ou Gaétan, Conf., fondateur des Théatins**
S. Albert, Conf. carme }

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière*

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (3).

12. — **Ste Claire, V., fondatrices des Clarisses**

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la fraternité.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (4).

13. — { *Dans le diocèse de Montréal :* **S. Pierre aux Liens (du S. Jean-Berchmans, Conf. jésuite** } [1er]

Confrérie (ou Denier) de saint Pierre (Montréal) : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière* (5).

Tout fidèle qui fait *visite (1 vêpres) et prière* dans une église de Jésuites : *confession et communion.*

15. — **ASSOMPTION DE LA STE VIERGE**

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant.

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière.*

(3) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères du scapulaire du Carmel (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.

(4) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence dans l'église paroissiale.

(5) Cette indulgence suit l'office transféré perpétuellement au 13 dans le diocèse de Montréal.

Oeuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière pendant l'octave (de la solennité).*

Archiconf. rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Garde d'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière*

Confrérie du Cœur agonisant de Jésus : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Association universelle des familles : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Scapulaire de N.-D. des Sept-Douleurs : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre, ou de la confrérie, ou paroissiale.*

Confrérie du saint Rosaire : 1o *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière pendant l'octave (de la solennité) ;* 2o *assistance à la procession pendant cette octave.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Congrégation de la sainte Vierge : *confession et communion.*

Confrérie du saint et immaculé Cœur de Marie : *confession, communion et prière*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine de l'Assomption : *confession, communion et prière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (6).*

(6) On peut faire une fois l'an, à époque libre, cette neuvaine de l'Assomption et en gagner l'indulgence (300 jours chaque jour et une plénière, en accomplissant les conditions ou pendant la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête (ou plutôt à la solennité) de l'Assomption.

Confrérie de sainte Vierge : *visite et prière*

Scapulaire de sainte Vierge : *visite et prière.*

Médaille (ovale) : *prière.*

Objet de piété : *communion et prière*

Objet de piété qu'on porte : *confession, communion et prière*

Confrérie de la sainte Vierge : *visite et prière*

Propagation de la sainte Vierge : *confession et communion ;*

Tertiaires franciscains : *l'église de la fraternité*

Tertiaires dominicains : *prière à l'église de la sainte Vierge*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine : *confession et communion*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine : *confession et communion*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine : *confession et communion*

16. — S.

Tout fidèle qui a fait la neuvaine : *confession et communion*

Tertiaires dominicains : *prière dans une église*

18. — S.

Tertiaires franciscains : *l'église de la fraternité*

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Scapulaire de saint Joseph : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Propagation de la foi (Lyon, Québec, Chicoutimi) : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

Tertiaires dominicains : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre ou de la fraternité.*

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (3).

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Rédemptoristes : *confession et communion.*

16. — S. Hyacinthe, Conf. dominic.

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Dominicains : *confession et communion.*

Tertiaires dominicains : *confession et communion ; visite et prière dans une église de l'ordre ou de la fraternité.*

18. — S. Roch, Conf. francisc. (du 16)

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

J. S.

(à suivre)

QUESTIONS D'EDUCATION

La conférence impériale d'éducation



La « British Scientist Association » doit se réunir en septembre, à Winnipeg.

Il viendra des délégués de tout l'empire britannique. Cette association s'occupe surtout de questions d'éducation. Le principal sujet de discussion à ce congrès, sera la conférence impériale d'Education que l'on se propose de tenir à Londres en 1911.

Au fond, nous croyons savoir qu'il s'agit de la création pour le Canada d'un bureau central d'Education, dont le siège serait à Ottawa. La mention seule de ce fait devra provoquer des craintes très sérieuses, ou mêmes des protestations violentes, chez tous ceux qui ont à cœur le maintien intégral des droits des provinces en matière d'éducation.

Il ne s'agit, cependant, nous dit-on, que de la création d'un bureau d'informations comme, par exemple, le bureau du recensement et de la statistique à Ottawa, qui est chargé de recueillir des renseignements sur l'agriculture, l'industrie laitière, le commerce, les manufactures de toutes sortes, les mines, etc. La question doit être tout de même examinée avec sang-froid et aussi avec beaucoup de circonspection.

Il sera, du reste, toujours temps de juger à leur mérite les propositions qui seront débattues au congrès de la « British Scientist Association » à Winnipeg.

Les organisateurs de la Conférence Impériale d'Education qui se tiendra à Londres en 1911, désirent que le Canada y soit représenté, et aux fins de cette représentation ont imaginé la création d'un bureau central d'Education à Ottawa. Celui-ci serait plus tard affilié à un autre bureau impérial à Londres que l'on établirait après la conférence de 1911. Ce bureau

impérial aurait pour l'éducation, ses propres lacunes dans to

On voit d'ici qu'il n'est pas bon qu'au temps voulu l'on ne s'occupe pas de la question de cause. (Extrait de *L'Enseignement primaire*)

La faillite de

Le R. P. Louis a tenu une conférence sur l'éducation à l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire.

Les journaux américains ont dépassé la portée ordinaire de la parole d'un prêtre, de même que les journaux catholiques, de journaliste à journaliste s'écoutaient.

« Il n'a pas seulement parlé de la nécessité de que les écoles paroissiales, mais aussi des écoles publiques, mais il ne s'est pas attardé à parler de la décadence des mœurs ; c'eût été une véritable « faillite » la banque des écoles », au point de vue de la morale.

Le *North America* a donné une liste de questions scolaires de problèmes qui arrivait à des résultats « discouraging ».

Le *Wall Street Journal* a dit chaque année les Ecrits Américains n'appren

impérial aurait pour mission de recueillir des statistiques sur l'éducation, ses progrès, ses développements, ses méthodes et ses lacunes dans toutes les parties de l'Empire britannique.

On voit d'ici que le projet est d'une importance peu ordinaire ; et il est bon que le public en soit saisi tout de suite, afin qu'au temps voulu il soit en mesure de juger avec connaissance de cause. (Extrait de l'excellente revue pédagogique : *L'Enseignement primaire.*)

La faillite des écoles publiques aux Etats-Unis

Le R. P. Louis Lalande faisait, l'année dernière, une conférence sur l'éducation, à Leominster, Mass. C'était à l'occasion de l'ouverture d'une école.

Les journaux américains en ont donné un compte-rendu qui dépasse la portée ordinaire. S'il faut les en croire, le conférencier a eu des affirmations qui ont plus que surpris l'auditoire de prêtres, de membres des commissions scolaires américaines, de journalistes, d'hommes de toutes les classes qui l'écoutaient.

« Il n'a pas seulement prétendu, disait le *Boston Herald*, « que les écoles paroissiales sont en tous points supérieures aux écoles publiques, mais il l'a prouvé par des documents ». Et il ne s'est pas attardé à prouver cette supériorité au point de vue des mœurs ; c'eût été prouver l'évidence. Il a démontré « the failure » la banqueroute des écoles américaines « public schools », au point de vue de la science primaire ».

Le *North American Review* a publié, de son côté, les statistiques scolaires de presque tous les Etats de la République, et il arrivait à des résultats qu'il appelle « depressing » et « discouraging ».

Le *Wall Street Journal* se lamente sur les millions que versent chaque année les Etats-Unis pour des écoles où les petits Américains n'apprennent ni à lire, ni à écrire, ni à compter.

Et le *Messenger* de New York, dans son numéro d'août 1908, constate, avec une sincérité admirable et navrante, la faillite des écoles publiques, et il en donne les causes. Il n'y a plus d'autorité effective dans ces écoles sans Dieu. L'indépendance précoce des enfants et le sport excessif annihilent les efforts des maîtres et des maîtresses.

L'histoire naturelle à Montréal

Nous disons souvent que l'étude des sciences naturelles fait des progrès constants dans le pays. Ce qui se passe à Montréal en cette matière démontre encore l'exactitude de notre assertion.

La grande ville possède déjà, comme on sait, les riches musées de l'Université McGill, ceux de la Société d'Histoire Naturelle et des plus importantes maisons d'éducation.

Mais, comme développements nouveaux en cette matière, nous pouvons mentionner que la section montréalaise de l'Université Laval et la nouvelle école de haut enseignement pour les filles, ouverte par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, commencent des collections d'objets d'histoire naturelle qui ne tarderont pas à devenir importantes.

En outre, grâce à l'esprit éclairé de la commission scolaire, chacune des grandes écoles qui dépendent d'elle a reçu une subvention de \$100.00 pour la création d'un musée scolaire. La somme n'est pas considérable en elle-même; mais comme elle reviendra, ces musées scolaires croîtront encore assez vite. On peut en juger par ce qui s'est fait, à Québec, au musée de l'Instruction publique, où l'octroi annuel de \$600.00 a permis en peu d'années de réunir des collections déjà si riches.

Il y a donc lieu de croire qu'avant longtemps Montréal aura pris les devants sur toutes les autres villes du Canada, en fait de musées d'histoire naturelle nombreux et bien fournis. Per-

sonne, et le *Natur*
ville de chercher à
dérable. — *Le Nat*

La que

Trois fois déjà,
un projet de loi scol
ceux qui tiennent
et trois fois il avait
à la charge. Cette
projet ministériel
une période bien di
ques, et avec le co
ils ont mené une l
satisfaction de voi
trième fois.

Cela prouve, de r
de se défendre est
tionnel. Par exemp
des minorités aussi
royaume-uni de la

U

Nous sommes h
des Canadiens fran
qu'il sera tenu à
question principale
congrès sera celle d
la conservation de
pour l'avenir des j
intime qui existe e
ne pouvons qu'app
compatriotes ontari
complet dans leurs

sonne, et le *Naturaliste canadien* encore moins, ne blâmera la ville de chercher à devenir un centre scientifique très considérable. — *Le Naturaliste Canadien*, Québec.

La question scolaire en Angleterre

Trois fois déjà, le ministère de l'Angleterre avait présenté un projet de loi scolaire dont les dispositions mécontentaient ceux qui tiennent à la liberté de l'enseignement religieux ; et trois fois il avait échoué. Une quatrième fois, il est revenu à la charge. Cette fois, les catholiques pensaient bien que le projet ministériel serait adopté, et qu'ils allaient entrer dans une période bien difficile pour leurs écoles. Unis à leurs évêques, et avec le concours des anglicans et du parti irlandais, ils ont mené une lutte très vive ; et à la fin ils eurent la satisfaction de voir reculer le ministère anglais, une quatrième fois.

Cela prouve, de nouveau, qu'une minorité qui n'a pas peur de se défendre est rarement vaincue, sous le régime constitutionnel. Par exemple, on ne rencontre pas dans tous les pays des minorités aussi vaillantes que celle des catholiques du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande !

Un Congrès d'éducation

Nous sommes heureux d'apprendre que le congrès projeté des Canadiens français d'Ontario s'organise effectivement et qu'il sera tenu à Ottawa au mois de septembre prochain. La question principale qui fera le sujet des délibérations de ce congrès sera celle de l'éducation. C'est la plus importante pour la conservation de notre langue dans la province d'Ontario et pour l'avenir des jeunes générations. Connaissant la relation intime qui existe entre la foi et la langue d'un peuple, nous ne pouvons qu'applaudir aux nobles efforts tentés par nos compatriotes ontariens et leur souhaiter de tout cœur succès complet dans leurs justes et patriotiques revendications.

Dans certains endroits, on se plaint qu'il n'y a aucune école française, qu'il n'y en a pas assez dans d'autres, tandis que là où le français est enseigné on regrette que les instituteurs et institutrices n'aient pas toute la formation pédagogique nécessaire pour donner un bon enseignement. Le congrès s'occupera de tout cela et fera parvenir à qui de droit ses justes demandes. Nous formons le vœu que la minorité française d'Ontario soit traitée par le gouvernement de Toronto avec autant de justice et de libéralité que l'est la minorité anglaise dans la province de Québec.

L'Honorable Juge Constantineau a été choisi unanimement comme président du futur congrès ; et M. l'abbé Beausoleil, curé de Fournier, Ont., comme vice-président.

Le congrès a été placé sous le haut patronage de NN. SS. Lorrain, évêque de Pembroke, Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, de Sir E.-A. Taschereau, de l'Honorable sénateur Belcourt, et de l'Honorable Rhéaume, ministre des Travaux Publics de la province d'Ontario.

Ecole ménagère de Saint-Pascal

Comme on l'a appris par les journaux quotidiens, la clôture de l'année scolaire, le 24 juin, à l'Ecole ménagère de Saint-Pascal, a été particulièrement brillante, grâce à la présence de S. G. Mgr l'archevêque de Québec, de sa suite, et du clergé des paroisses environnantes.

Au cours de sa réponse à l'adresse si remarquable qui lui avait été présentée, Sa Grandeur a eu la joie d'annoncer officiellement la nouvelle de l'affiliation à l'Université Laval de l'Ecole ménagère. Cet événement est le digne couronnement des efforts si dévoués du fondateur de l'institution, M. l'abbé A. Beaudet, curé de Saint-Pascal.

(Semaine de Québec.)